

Informations pratiques par canton pour la déclaration d'impôts 2018

Canton	Berne	Fribourg	Genève	Jura	Neuchâtel	Vaud	Valais
Lien office cantonal	Intendance des impôts	Service cantonal des contributions SCC	Administration fiscale cantonale	Service des contributions	Service des contributions	Office d'impôt	Service cantonal des contributions
Contact	Formulaire de contact	Contact	Contact et horaires	Contact	Contact	Téléphones et courriels	Contact
Délai de retour	15 mars 2018 pour les salariés et 15 mai 2018 pour les indépendants.	31 mars 2018 ou à la date indiquée sur la déclaration d'impôt.	31 mars 2018	28 février 2018	23 février 2018	15 mars 2018	31 mars 2018
Prolongation du délai	Demande de prolongation possible jusqu'au 15 septembre sans frais. Puis 10.- de frais par internet (20.- par écrit) jusqu'au 15 novembre maximum.	Demande motivée et payante (20.- par prolongation) à remplir avant le 31 mars 2018	Demande de prolongation	Demande de délai possible pour le 31 octobre 2017 (CHF 30.-)	Demande de délai gratuite jusqu'au 30 avril 2018, ou jusqu'au 31 octobre 2017 pour CHF 30.- au maximum.	Tout contribuable peut demander gratuitement un délai au 021 316 00 00 ou info.aci@vd.ch	Emolument administratif de Fr. 20.- à payer avant le 31 mars 2018. Il n'est pas nécessaire de faire une demande écrite, le paiement seul suffit. Le délai prolongé au 31 juillet 2017 pour les salariés, et au 31 octobre 2017 pour les indépendants
Logiciel	TaxMe	FRItax	GeTax	JuraTax	Click & Tax	VaudTax	VSTax
Calculer ses impôts	Simulateur d'impôt	Simulateur d'impôt	Simulateur d'impôt	Simulateur d'impôt	Simulateur d'impôt	Simulateur d'impôt	Simulateur d'impôt
Liens utiles			Impôts de A à Z	Calendrier fiscal	Index A-Z	Calendrier fiscal	
Aide	L'intendance des impôts du canton de Berne est à disposition au 031 633 60 01 (8h-12h / 13h-16h30) du lundi au vendredi.	Cours de ProSenectute Fribourg pour l'utilisation du logiciel FRItax	Le syndicat Unia (section Genève) propose une aide à ses membres avant le 29 mars, moyennant une participation. Permanence de l'AVIVO Genève – pour les membres et les non membres - dès le 22 janvier 2018 (dès 35 CHF). Le Parti du Travail de Genève propose une permanence impôts les lundi, mercredi et vendredi, de 16h à 19h	Une hotline vers le service des contributions est à disposition au 032 420 55 66. Pro Senectute met sur pied une aide pour remplir sa déclaration d'impôts (dès 30.-). Caritas Jura organise un cours le 20 février 2018 à Delémont. Inscription 032 421 35 80 (10.-)	Pro Senectute met sur pied une aide pour remplir sa déclaration d'impôts (dès 30.-).	Dès février, un TaxTruck sillonnera le canton pour rencontrer la population jusqu'en juin. Les permanences impôts de l'AVIVO Vaud sillonnent le canton jusqu'au mois de juin 2018.	S'adresser au taxateur indiqué sur le bordereau d'impôts ou passer par le moteur de recherche en ligne . Le Centre valaisan de perfectionnement continu (CVPC) propose une soirée de formation ouverte à tous le 6 mars 2018, au prix de 90.-. L'université populaire de Sierre organise des séances (55.-). Les SCIV organisent un cours payant.